

Opération analyses de fourrages

La Chambre d'Agriculture organise vendredi 8 octobre une journée sur l'analyse de fourrages, en partenariat avec le laboratoire Agrolab's. Comme chaque année, elle permet de bénéficier de tarifs très compétitifs avec une mise à disposition très rapide des résultats.

Préciser la valeur, notamment azotée, des principaux fourrages utilisés limite le risque d'une sous-alimentation qui peut pénaliser la santé et la reproduction, et peut permettre de **réduire les coûts de complémentation** en concentrés en raisonnant les apports au plus juste.

Vous pouvez **déposer vos échantillons à la Chambre d'agriculture du Gers** à Auch, ou nous les faire parvenir par l'intermédiaire d'un conseiller à l'occasion de son passage chez vous.

Tarifs :

1. Pour les fourrages qui peuvent être analysés par l'appareil qui sera présent sur place (foins, ensilages et enrubbages de prairie (y compris luzerne et trèfles), ensilage de maïs, maïs ou herbe en vert : **32,50 € HT pour 1 ou 2 analyses** (la 2^{ème} est offerte), puis **15 € HT par analyse supplémentaire** (à régler par chèque).
2. Pour les autres fourrages (sorghos, rations mélangées sans maïs...), les échantillons seront envoyés à un laboratoire : compter 22 à 57 € HT selon les analyses réalisées.

Comment prélever vos échantillons de fourrages ?

La fiabilité du résultat d'analyse est très dépendante de la qualité du prélèvement.

• **Foins et enrubbages** : prélever une quinzaine de poignées de fourrage à l'intérieur de plusieurs bottes, ou en différents points d'une botte qui vient d'être déroulée (**attention à la perte de feuilles pour les foins de luzerne**). Les mettre dans un sac plastique fermé.

• **Ensilages** : prélever 15 à 20 poignées en différents points du front du silo rafraîchi (après une distribution), en évitant les bords. Les mélanger et en mettre environ 1 kilo dans un sac plastique fermé (chasser l'air).

ATTENTION : les échantillons de **fourrages humides** (ensilages et enrubbages) doivent être **stockés au congélateur**.



Renseignements : Chambre d'agriculture du Gers - Pôle Innovation et Systèmes de Production - Tél. 05.62.61.77.54

